

FICHE DE POSTE DISPOSITIF SPÉCIFIQUE REGIONAL EN PERINATALITE PÉRINAT 92

COORDINATEUR.TRICE MEDICAL.E

CONTEXTE ET ENJEUX DU POSTE

Le Dispositif Spécifique Régional en Périnatalité (DSRP) PERINAT92, association loi 1901 basée à Issy-les-Moulineaux, a pour mission de favoriser la coordination entre les différents acteurs de santé périnatale et de renforcer l'accès à des soins de qualité pour les femmes enceintes, les nouveau-nés et leurs familles.

Les missions détaillées des DSRP sont définies dans des instructions nationales relatives aux Dispositifs Spécifiques Régionaux en Périnatalité (DSRP) : dans la [circulaire ministérielle de Juillet 2015](#) avec actualisation dans [l'instruction d'août 2023](#), tenant compte aussi de [l'instruction d'avril 2021](#) autour de la politique des 1000 premiers jours.

Pour ce faire, PERINAT92 est signataire d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé IDF.

Son intervention s'inscrit dans le cadre de la feuille de route 2023-2028 du [Projet régional de santé](#), où la Périnatalité est une thématique prioritaire.

Les actions sont menées par l'équipe de coordination salariée du dispositif, sous l'autorité des administrateurs de l'association.

L'équipe de Périnat 92 travaille en lien étroit avec les coordinations des autres DSRP d'Ile-de-France, ainsi qu'avec les instances départementales ou régionale en périnatalité (ARS IDF).

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire composée d'une coordinatrice administrative, d'une secrétaire de coordination et d'une chargée de mission en santé périnatale, le DSRP PERINAT92 **propose un poste de coordinateur.trice médicale.**

Le/la coordinateur.trice médical.e joue un rôle clé au sein de l'équipe de coordination en collaborant étroitement avec ses collègues pour le développement et la mise en œuvre des projets au sein de la structure.

À ce titre, il/elle :

- Contribue à la construction et à l'animation de réseaux de membres et de partenaires du DSRP en cohérence avec les orientations, objectifs et actions du CPOM avec l'ARS IDF
- Représente le DSRP lors des réunions institutionnelles, en collaboration avec les autres salariés.e.s et/ou les membres du Bureau.
- Prépare et participe aux réunions de l'association et instruit & applique les décisions du Conseil d'Administration de la structure, en lien avec les autres salariés.

Il/Elle n'a pas de lien hiérarchique avec les autres membres de la coordination et participe à la permanence d'accueil avec les autres salariés.



RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE DIRECT

Président.e de l'association

PROFIL

Sage-femme avec, au minimum, 5 ans d'expérience hospitalière, publique ou privée

MISSIONS

- Coordonner les actions du DSRP pour contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale et régionale en santé périnatale :
 - Elaborer et décliner le parcours de soins des femmes et des enfants
 - Contribuer à l'évaluation de la fragilité de l'offre sur le territoire et faire remonter les alertes.
- Aider et accompagner les acteurs de l'offre de soins en périnatalité du territoire
 - Leur offrir un appui méthodologique en matière d'organisation de la prise en charge
 - Organiser des formations facilitant la mise en réseau, sur le territoire, ou en partenariat avec les autres DSRP de la région
 - Collaborer à l'élaboration d'outils de communication pour les professionnels et les usagers
 - Diffuser les informations à l'attention des professionnels des structures et des usagers du territoires.
- Développer la coordination entre les acteurs de la périnatalité : hospitaliers, libéraux et des services de PMI du conseil départemental CD92
 - Mise en lien des acteurs lors de rencontres soit en collégiales soit en interprofessionnel
 - Animer les différents groupes de travail constitués de professionnels adhérents au DSRP....
- Soutenir la prise en charge globale des femmes en période périnatale notamment avec le repérage des vulnérabilités psycho-sociales et en lien avec la santé mentale périnatale
 - Développer des sensibilisations et formations aux entretiens prénatals et postnatals, au repérage et à la prise en charge de la dépression périnatale.
 - Soutenir les staffs médico-psycho-sociaux en maternité
 - Soutenir l'organisation des sorties de maternités en lien avec les secteurs ambulatoire, associatifs...



- Aider à la coordination de parcours de soins périnatals complexes, notamment favoriser la réponse aux demandes d'IVG pour des situations complexes
- Participer à la démarche qualité en périnatalité :
 - Dans le cadre des dépistages :
 - Dépistage combiné de la trisomie 21 (en lien avec l'Agence de la Biomédecine)
 - Dépistage de la surdité néonatale, avec le suivi de la mise en œuvre du programme national sur le territoire en collaboration avec la secrétaire coordinatrice du dépistage
 - Dans le cadre des événements indésirables ou dysfonctionnements du parcours :
 - Faciliter la mise en place des revues de morbi-mortalité (RMM) et leur organisation ainsi que le suivi des actions correctrices
 - Aider à l'analyse des événements indésirables et encourager leur déclaration en lien avec la Structure Régionale d'Appui à la qualité et à la sécurité des soins (STARAQS).
- Participer aux actions dans le champ des violences faites aux femmes en périnatalité, notamment en lien avec les maisons des femmes-santé, des associations et les institutions du territoire.
- Collaborer avec les cellules de transferts périnatals (Cellule d'orientation des transferts in utero d'Ile de France et Régulation régionale pédiatrique IDF) : contribuer à l'évaluation des transferts sur le territoire ainsi qu'à l'analyse des indicateurs périnatals du territoire en lien avec la chargée de mission en santé périnatale.
- Collaborer avec le réseau de suivi des enfants vulnérables pour le territoire Sud-Ouest Francilien RPSOF-ASNR, en charge de la mise en œuvre du programme de suivi des enfants vulnérables des Hauts-de-Seine (selon convention)
- Collaborer avec les autres DSRP d'Ile de France et les autres réseaux thématiques transversaux œuvrant dans le champ de la périnatalité : Dispositif d'appui à la parentalité (DAPSA) ou SOLIPAM en cas de précarité, Réseau ville-hôpital pour l'orthogénie (REVHO)
 - poursuivre le partenariat avec les autres DSRP d'IDF (réunions et projets communs),
 - co-organiser la Journée régionale annuelle (par exemple programme [en 2024](#) ou [2025](#))
- Collaborer avec les partenaires institutionnels : CD92 & ses services de PMI, CPAM92, CAF92, délégation départementale de l'ARS, les dispositifs d'appui à la coordination (DAC) et communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) du territoire,
- Collaborer avec l'Agence régionale de santé, tant au niveau régional (référénts métier) qu'au niveau départemental



COMPETENCES

- Capacités à organiser et animer un réseau de professionnels
- Qualités relationnelles favorisant le travail en réseau comme en équipe
- Capacités rédactionnelles, d'analyse et de communication
-
- Esprit d'initiative, de synthèse
- Autonomie, rigueur et sens des responsabilités
-
- Connaissance et utilisation des moyens informatiques
- Discrétion et respect de la confidentialité

Une connaissance du fonctionnement des réseaux de santé / dispositifs spécifiques régionaux de santé, notamment en périnatalité, et/ou une expérience associative seraient des atouts.

SPECIFICITES DU POSTE

- CDI – Statut Cadre (DSRP adhérent à la Convention collective Nationale 66)
- Temps plein
- Période d'essai de 3 mois, renouvelable ;
- Poste de travail basé à Issy-les-Moulineaux ;
- Déplacements fréquents dans le département du 92 et ponctuellement en IDF ;
- Congés annuels (selon la convention 66)
- 23 RTT + 3 jours de congés supplémentaires par trimestre. La petite taille de l'équipe impose une organisation collective pour la gestion des absences afin d'assurer une continuité du réseau en période estivale notamment ;
- 2 jours de télétravail possibles et flexibles selon les déplacements (sur la base d'un temps plein) et selon la nécessité d'assurer des temps de présence communs sur site pour le travail collectif grâce à une organisation interne entre salariés ;
- Participation Pass Navigo ou forfait mobilité durable, titres restaurants, mutuelle entreprise et prévoyance retraite ;
- Rémunération basée selon le profil.